

## ANNEXE B

### PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ SANCTIONNÉS

#### QUATRIÈME SESSION DE LA TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

#### 54<sup>e</sup> ET 55<sup>e</sup> ANNÉES DU RÈGNE D'ELIZABETH II, 2005-2006

---

#### PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ

*Loi sur l'Association des ex-députés de l'Assemblée législative du Manitoba/The Association of Former Manitoba MLAs Act*

(N<sup>o</sup> 300) (M. MARTINDALE)

1 <sup>re</sup> lecture — M. MARTINDALE.....	231
2 <sup>e</sup> lecture — M. MARTINDALE. Débat : MM. MARTINDALE, GOERTZEN, SWAN, LAMOUREUX, JHA, SCHELLENBERG et SANTOS. Aucun député n'obtient le droit de parole pour la reprise du débat.....	302
Suite du débat : M <sup>mes</sup> KORZENIOWSKI et IRVIN-ROSS. Adoption. Renvoi en comité .....	317
Le Comité du développement social et économique fait rapport du projet de loi sans amendement.....	357-363
Approbation et 3 <sup>e</sup> lecture — M. MARTINDALE. Débat : MM. MARTINDALE, GOERTZEN, DEWAR et GERRARD ainsi que M <sup>me</sup> KORZENIOWSKI. Adoption.....	420-421
Sanction .....	433-434